

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**PLAN REGIONAL POUR L'EMPLOI - PROGRAMMES  
ESPACES REGIONAUX INTERNET CITOYEN ET  
TERRITOIRES NUMERIQUES**

**DISPOSITIF DES  
CHARGES DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE**

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
(ONZIEME PHASE DE SELECTION)**

**Nota Bene :**

- A la demande (à l'adresse suivante : [jroulee@proposition.fr](mailto:jroulee@proposition.fr)), une version rtf du présent dossier de candidature pourra vous être adressée.
- Le dossier de candidature doit être retourné avec les pièces jointes signalées en fin de document, ainsi que les informations relatives au budget et au plan de financement du projet (cf. annexe). Ce dossier sera dactylographié.
- Le guide des candidats apporte des éléments explicatifs sur le dispositif des chargés de développement mis en œuvre dans le cadre du Plan Régional pour l'Emploi, du programme Espaces Régionaux Internet Citoyen et du programme Territoires Numériques (objectifs, missions, modalités, conditions d'éligibilité...). La lecture de ce document avant de remplir le dossier de candidature est vivement conseillée.

La Mission TIC de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les cabinets MEDIActeurs et Proposition, Assistants à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) de la Région sur la plateforme régionale de ressources pour le développement numérique des territoires, peuvent apporter aux porteurs de projets un accompagnement dans la définition et l'élaboration de leurs candidatures. Cette demande doit être préalablement validée par la Mission TIC du Conseil régional (contact : Natacha Crimier - mission TIC - Tel : 04 91 57 50 57 (Poste : 65 99) - Mel : [ncrimier@regionpaca.fr](mailto:ncrimier@regionpaca.fr)).

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PORTEUR DE PROJET :

ERIC

EPCI

**NOM :** Communauté de Communes du Briançonnais

**ADRESSE :** Les Cordeliers, 1, Rue Aspirant Jan - 05100 Briançon

**TELEPHONE :** 04 92 21 35 97

**FAX :** 04 92 20 38 90

**ADRESSE MEL :** accueil@ccbrianconnais.fr

**ACTIVITE :** EPCI

**N° SIRET :** 24050043900015

**N° NAF :**

**REGIME TVA :**  Assujetti

Non assujetti

### REPRESENTANT LEGAL DU PORTEUR DE PROJET :

**FONCTION :** Président,

**IDENTITE :** Alain BAYROU

**TELEPHONE :** 04 92 21 35 97

**FAX :** 04 92 20 38 90

**ADRESSE MEL :** accueil@ccbrianconnais.fr

Je soussigné, en qualité de représentant légal de : la Communauté de Communes du Briançonnais

Ayant qualité pour l'engager juridiquement, sollicite une subvention régionale pour le montant indiqué ci-dessus pour la réalisation du projet précité et décrit ci-après.

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente.

J'ai sollicité ou je vais solliciter les aides publiques indiquées au plan de financement du projet annexé au présent dossier de candidature.

J'ai pris connaissance des informations et m'engage à respecter les obligations indiquées si l'aide m'est attribuée.

**Cachet**

**Date :**

**Le Président, Alain BAYROU**

## 1. A - PRESENTATION DE L'ERIC porté par l'EPCI

**Nom de l'ERIC :** Espaces Internet Citoyen Communautaire du Briançonnais, ERIC en étoile, 9 Salles sur le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais.

**Nom du responsable de l'ERIC :** Laurent BARNEOUD-ROUSSET

**Nom de la personne responsable du chargé de développement numérique :** Habib FERCHICHE, Responsables des Systèmes et Technologies de l'Information

**Adresse :** Les Cordeliers, 1, Rue Aspirant Jan

**Code Postal :** 05100

**Ville :** Briançon

**Téléphone :** 04 92 21 54 02

**Téléphone du responsable du chargé de développement numérique (si différent) :**

**Fax :** 04 92 20 38 90

**Fax du responsable du chargé de développement numérique (si différent) :**

**Adresse mel :** h.ferchiche@ccbrianconnais.fr

**Adresse mel du responsable du chargé de développement numérique (si différente) :**

**Site web :** <http://www.ccbrianconnais.fr>

**Date de création de l'ERIC (ouverture au public) :** 06/12/2003

**Effectifs de l'association support de l'ERIC et effectifs de l'ERIC (en précisant sur ce second point les types de contrats et leur durée) :** NC

**ERIC situé au sein d'un territoire de projet (Pays, Communauté d'Agglomération, Parc Naturel régional) :**  Oui  Non

**Si oui, préciser :** Pays du Grand Briançonnais

Les espaces Internet citoyen communautaire du Briançonnais portés par la Communauté de Communes du Briançonnais sont au cœur de la démarche stratégique du Pays du Grand Briançonnais, matérialisé par le schéma de développement numérique du territoire. Il est à noter que la Communauté de Communes du Briançonnais a été le maître d'œuvre pour le Pays de cette démarche.

**Présentation détaillée du contexte dans lequel s'inscrivent les actions de l'ERIC (besoins identifiés des acteurs du territoire, actions en cours, partenariats établis, liens entre l'ERIC et les projets de développement territorial...) :**

La Communauté de Communes du Briançonnais est engagée sur une politique mettant en avant des services et des usages innovants au profit des populations. L'EPCI est par ailleurs pionnière en la matière, ayant mis en œuvre le premier Cyberbus de France. La volonté de continuité grâce au dispositif des espaces publics d'accès Internet, labélisés « Espace Régionaux Internet Citoyen (ERIC) », démontre ainsi l'opportunité offerte au plus grand nombre d'accéder à des connaissances, des savoirs, savoir-faire et à des services.

Les services proposés dans ces espaces sont larges et ouverts : accès tout public libre et gratuit, initiation et perfectionnement des seniors, sessions spécialisées et thématiques ouvertes à tous et organisées par groupe (Création de sites Web, Création

multimédia, utilisation des logiciels libres, PAO, Graphisme ; Musique assistée par ordinateur...), ouverture lors d'un maximum d'animations associatives et communales, actions spécifiques sur le public à la recherche d'un emploi, saisonniers....

Ainsi, les espaces internet citoyen communautaire du Briançonnais sont ou ont été le laboratoire d'expérimentation des diverses technologies d'accès haut débit applicables en zone de montagne (Satellite, ondes radio, utilisation des réseaux électriques...) avant d'éventuel déploiement.

L'Accès Public et la démocratisation des usages se placent donc au cœur des stratégies locales d'aménagement numérique du territoire.

### **Présentation de la stratégie de développement de l'ERIC envisagée pour les années à venir :**

Comme indiqué dans la partie précédente, les Espaces Internet Public Citoyen déployés sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais sont le laboratoire d'expérimentation de diverses technologies d'accès haut débit et servent de support vecteur de démocratisation des usages tout en se plaçant au cœur des stratégies locales d'aménagement numérique du territoire.

Au regard de ce constat et des besoins exprimés transversalement dans chacune des thématiques étudiées dans le cadre du Schéma Local de Développement Numérique du Territoire, la médiation multimédia et technologique sont des conditions « sine qua none » à l'acculturation des services proposés. Ces lieux d'accueil et de services au public sont indispensables à la réussite des dispositifs futurs qui seront déployés quelque soient leur champ d'action et leur nature.

Il y a donc lieu, au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais de pérenniser les lieux existant, favoriser leur mise en réseau, tout en ajustant les technologies au fur et à mesure de leur évolution, d'en améliorer les modalités d'accueil, d'en élargir les publics et de mailler encore plus finement le territoire.

### **Description de l'implication de l'ERIC dans les actions collectives mises en place par la Région et ses partenaires :**

L'EPCI étant un ERIC, La Communauté de Communes du Briançonnais s'implique largement dans les actions collectives mises en place par la Région, et ce à plusieurs titres :

1. Chef de file de la démarche TN pour le Pays du Grand Briançonnais
2. Chef de file de la démarche BLA pour le Pays du Grand Briançonnais.
3. Participation régulière et interventions du Responsable de l'ERIC et du Systèmes et Technologies de l'Information lors d'événements, formations et ateliers menés par la plateforme des ERIC
4. Participation de son Responsable Systèmes et Technologies de l'Information au Comité Régional de la Société de l'Information
5. Participation de son Responsable Systèmes et Technologies de l'Information au Comité Régional de Concertation des Réseaux d'Initiative Publique.

## 1. B - ... DE L'EPCI

**Nom de l'EPCI :** Communauté de Communes du Briançonnais

**Nom du directeur de l'EPCI :** Béatrice CHEVALIER

**Nom de la personne responsable du chargé de développement numérique :**  
Habib FERCHICHE

**Adresse :** Les Cordeliers, 1, Rue Aspirant Jan

**Code Postal :** 05100

**Ville :** Briançon

**Téléphone :** 04 92 21 54 02

**Téléphone du responsable du chargé de développement numérique (si différent) :**

**Fax :** 04 92 20 38 90

**Fax du responsable du chargé de développement numérique (si différent) :**

**Adresse mel :**

**Adresse mel du responsable du chargé de développement numérique (si différente) :**

**Site web :** <http://www.ccbrianconnais.fr>

**Date de création de l'EPCI :** 01/01/1996

**Effectifs de l'EPCI (en précisant sur ce second point les types de contrats et leur durée) :** 100

**EPCI situé au sein d'un territoire de projet (Pays, Parc Naturel régional) :**  
 Oui  Non

**Si oui, préciser :** Pays du Grand Briançonnais

**EPCI engagé dans le programme Territoires Numériques :**

Oui  Non

**Si oui, préciser :**

Schéma local de développement numérique

Etudes de faisabilité de projets TIC

Financement de projets TIC

**Résumé du projet de Territoire Numérique et état d'avancement de la démarche :**

Comme indiqué plus haut, la Communauté de Communes du Briançonnais est le chef de file du programme TN pour le compte du Pays du Grand Briançonnais.

Les acteurs publics qui composent le Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras associé au Parc Naturel Régional du Queyras sont engagés dans une démarche prospective de développement de leur territoire intégrant les TIC de manière transversale.

Le projet « Territoires Numériques » du Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras, porte donc d'une part sur la validation et l'écriture de son schéma local de développement numérique du territoire jusqu'alors préfiguré de manière informelle par les politiques d'aménagement numérique initiées par les partenaires.

Dans le cadre de ce projet, le Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras a

étudié la faisabilité de développement des axes pertinents au regard du contexte rural enclavé et en zone de massif. Cinq thématiques sont abordées :

- Les TIC et le développement touristique
- L'Administration électronique et l'Information Géographique
- Le multimédia, la culture et la numérisation du patrimoine
- Les TIC, la citoyenneté et les démarches participatives
- Accès public aux TIC, FOAD et accès au savoir

Le partenariat bâti dans le cadre de ces études a donc pour fondement une logique s'articulant autour d'acteurs publics connus pour leur engagement dans le domaine, et de l'expérience du Parc Naturel Régional du Queyras en ce qui concerne la mise en cohérence autour d'un thème fédérateur (Chef de file GAL Leader +)

En outre, le Conseil de développement du Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras est associé dès à présent à la réflexion, ce qui est le gage d'être, dans une large mesure, en phase avec la société civile.

Le projet « Montagne Numérique / services et usages » permet donc de créer une dynamique fédératrice à l'échelle du Pays qui offrira au Conseil Régional PACA un « laboratoire » sur lequel appuyer sa démarche sur la zone du Massif Alpin.

Cela permettra, en outre d'améliorer l'efficacité des flux d'informations entre les différents acteurs du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras par la mise à disposition de services et d'usages liés aux TIC.

## **2. DESCRIPTION DU POSTE DE CHARGE DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE ET DE SON ENVIRONNEMENT**

**Éléments de diagnostic motivant la demande de ~~ERIC~~ de l'EPCI et éventuellement des « ERIC associés » et/ou des partenaires (cf. la partie « 3. Partenariats » du présent dossier de candidature) d'un soutien régional à la création d'un poste de chargé de développement numérique :**

Le diagnostic établi dans le cadre de la rédaction du Schéma Local de développement numérique du territoire du Pays du Grand Briançonnais fait le constat suivant :

### **Les pratiques**

L'analyse de l'existant, les interviews réalisées en face à face ou par téléphone, les rencontres avec les acteurs locaux permettent de dessiner un portrait assez marqué des spécificités NTIC du Pays de Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras.

En particulier, on peut remarquer que la culture TIC n'est pas encore très développée dans la plupart des territoires. Le projet le plus avancé est celui de la Communauté de Communes du Briançonnais où une démarche de fond est menée depuis plusieurs années qui doit aboutir à l'intégration des services dans le Système d'Information, à l'accessibilité de ce dernier dans l'Intranet général de la CC (2006), puis dans l'extranet avec les communes (2007) et enfin dans le site Internet pour des services à la population (2007/2008).

### **Dans l'organisation du fonctionnement interne**

L'intégration des TIC dans l'organisation interne des collectivités est encore naissante même si certaines sont plus avancées. Avec une certaine difficulté technique mais surtout culturelle, la plupart des CC tente la mise en place de ressources partagées entre les services localisés dans un même bâtiment. Ces tentatives sont plus compliquées quand il n'y a pas d'unité de lieu. Des pratiques telles que les dossiers partagés, les

agendas en ligne ou les infos par mail restent exceptionnelles et fonctionnent encore de façon chaotique, souvent en doublon avec un existant papier. Cependant, plusieurs territoires sont en démarche active et souhaitent aboutir.

Dans presque toutes les CC, on peut remarquer la mise en place d'un intranet, impulsée soit par le (la) DGS soit par le (la) DSI quand il (elle) existe. Les démarches restent cependant individuelles, chaque collectivité avançant de façon autonome et non concertée. On notera que la solution briançonnaise a été choisie pour sa modularité et son adaptabilité : l'application sera déployée au fur et à mesure que les connexions se multiplieront. Elle sera adaptée et « localisée » mais restera techniquement parfaitement compatible avec les applications des autres sites, seule solution pour envisager des e-services.

La considération des NTIC comme enjeu stratégique du développement de leur collectivité fait encore rarement partie des stratégies volontaristes de la part des grands décideurs qui, pour la plupart, n'utilisent pas les outils mis en place (y compris ceux qui ont été mis en place pour eux, comme les agendas partagés).

Depuis plusieurs années, certains conduisent leur mutation numérique avec précaution et en suivant le rythme des évolutions personnelles, administratives et réglementaires. Ils ont commencé par l'utilisation de plateformes gratuites existantes qui ont permis de tester des pratiques et des organisations et de convaincre les acteurs (décideurs et agents) par la démonstration (voir le chapitre 5.2 du Mémoire Méthodologique sur « une certaine accoutumance »).

### **Dans l'organisation du fonctionnement externe**

En externe, entre les communes, entre les communes et leurs CC, entre les CC et le Pays, il n'est pas étonnant de retrouver ce même constat, avec encore moins d'initiatives... sauf, heureusement, entre les professionnels des NTIC qui adoptent facilement les ressources et les facilités qu'elles leur offrent.

En particulier, à ce jour, peu (voir rien) n'existe comme liens valides de travail en réseau entre les CC et leurs communes. On a vu cependant qu'une telle démarche devrait s'initier courant 2007. Là encore, ceci montre que le travail est encore peu partagé et que les relations se font de gré à gré, au hasard des affinités personnelles. La gestion de l'intercommunalité est encore trop souvent pensée de façon linéaire, de service à service, et de façon centralisée, les liens s'établissant point à point, de chaque commune vers la CC.

### **Un consensus envisageable**

Si les actes ne sont pas encore légions, il faut constater que les volontés sont ouvertes à la question. Un certain consensus existe localement pour affirmer que le développement des e-liens par mail ou par services à distance serait une bonne chose et qu'il serait bon pour tout le monde de les développer. Cette vision, si elle n'engage que ceux qui les écoutent, n'en demeurent pas moins une réalité objective appuyée par le sentiment général qu'« il faudra bien y passer ».

Les conditions semblent donc réunies pour entamer une démarche de longue haleine qui, pas après pas, mènera le territoire du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras vers la e-administration et les e-services.

### **Objectifs assignés au chargé de développement numérique :**

Les propositions d'axes de développement de l'E.Administration et des E.services établies dans le cadre de la rédaction du Schéma Local de développement numérique du territoire du Pays du Grand Briançonnais ont été les suivantes :

### **Se constituer un patrimoine partagé**

L'idée maîtresse est de favoriser la constitution d'un patrimoine partagé de

connaissances, de savoir-faire et d'outils directement réutilisables pour les partenaires.

Les moyens d'action et d'intervention étant limités, nous proposons un ensemble de propositions :

- Identifiant les chantiers stratégiques
- Utiles à tous et le plus souvent, émanant des différents acteurs
- Laissant à chacun sa liberté d'action
- Peu polémiques dans leur nature
- Se concentrant sur des actions à fort potentiel de valeur ajoutée: privilégier plutôt la demande, les méthodes, l'organisation, c'est à dire les domaines communs à tous les projets
- Des outils opérationnels, génériques, qui donnent de la cohérence et du sens, et qui font gagner du temps, comme les cahiers des charges types
- A coûts réduits le plus souvent (mais des fonds européens ou plus proches sont mobilisables pour autant qu'une démarche de pays existe).

### **Un Centre de ressources**

La volonté affirmée d'indépendance des différentes collectivités n'exclue pas le partage, en particulier dans le domaine des outils et des savoirs faire, chacun restant libre de les utiliser et de les mettre en œuvre chez lui.

### **E-services sans coûts significatifs**

- Des banques d'information partagées utiles à tous :
  - étiquettes d'adresses (organisée en listings spécialisés par organismes)
  - modèles de documents
  - courriers types
- Plus riche :
  - procédures d'appels d'offres
  - délibérations,
  - veille réglementaire, législative, d'appels à projet, technique, informatique
- Des solutions NTIC répondant de façon exhaustive à des « scénarios de vie ». Par exemple, les nouveaux arrivants, l'accueil en crèche, les saisonniers. Ces « scénarios de vie » dépassent le cadre administratif de la « zone CC » et ont plus une logique de Pays.
- L'utilisation des formulaires en ligne de l'ADep
- L'intégration des services mis en place par le CG05
  - E-maison de l'emploi
  - inforoutes
  - bibliothèques
  - FOAD

### **E-services accessibles**

- Portail des Associations (par exemple, l'offre Refasso)



- Calendrier des activités
- Formulaire de demande de subventions en ligne
- Générateur de sites Internet avec consolidation de l'information des villages vers leur CC et le Pays
- Etude de cahier des charges de site Internet réellement interactifs
- Service Public Local (Caisse des Dépôts et Consignations)
- Agendas locaux
- Les annuaires locaux
- Approche cartographique de l'information, services géolocalisés (information personnalisée en fonction du lieu)
- Les demandes de branchement à l'assainissement
- Les questions relatives à l'Environnement
- Le service des ordures ménagères
- Une cartographie thématique du territoire à partir de son SIG
- Autour des SIG : monter des services identiques (mais pas forcément partagés)

### Réflexion et recherche de solutions

- Paiement en ligne de toutes les redevances (OM, épuration en particulier)
- Des outils d'échanges citoyens : courrier des lecteurs, permanences électroniques, ...
- Portail des sites de professionnels
- Aide scolaire et devoirs en ligne
- Services autour des médiathèques de prêt
- Espace d'échange d'objets (livres, CD, autres) sur le mode [recupe.org](http://recupe.org)

Pour une phase 2 :

- organisation d'une bourse collective des informations dont on a besoin et, éventuellement, l'institution ou la personne qui est susceptible d'avoir cette information
- cataloguer ses ressources et identifier ceux qui pourraient en avoir besoin
- organiser l'espace des échanges. Après adaptation, l'outil GED développé par le Parc est à la disposition de tous et pourrait être le cœur de cette mise en relation.

Au regard de ces axes, du bilan d'actions menées depuis 2002, de la problématique liée à « une certaine inefficience » de la communication de l'information administrative aux usagers des services publics, quelle que soit la nature du service (de compétence communale, intercommunale, centrale ou décentralisée par l'état), et dans le contexte du projet de « Maison de l'emploi », la Communauté de Communes du Briançonnais souhaite mettre en œuvre le projet baptisé « **Au cœur du Service Public Local** ». Ce projet consiste à mettre en œuvre une **plateforme multimodale d'information administrative locale**.

Cette plateforme s'appuierait sur une ressource humaine limitée utilisant des procédés technologiques mutualisés innovants.

Trois socles constitueraient ce dispositif :

1. Un système d'information et d'échanges mutualisé à disposition des agents territoriaux en charge de l'information et de l'accueil du public centralisant l'exhaustivité des services publics locaux. Un portail local d'information serait aussi disponible en ligne pour un accès direct des particuliers et des entreprises.
2. Un numéro de téléphone intercommunal unique (de type 3939 mis en place par

l'état). Ce numéro permettrait en outre un accès direct aux services déconcentrés de la Communauté de Communes du Briançonnais par un standard direct (Technologie de voix sur IP)

3. La mise en réseau par vidéoconférence 1/1 (affichage en taille réelle de l'interlocuteur) des services communaux avec le point central de renseignement administratif intercommunal, créant ainsi une maison de services au public (dont la maison de l'emploi) en étoile.

**Description des principales missions confiées au chargé de développement numérique pour répondre aux besoins identifiés**, en précisant notamment les thématiques et les territoires d'intervention considérés comme prioritaires :

Organiser la conduite du changement et les partenariats transversaux, former et professionnaliser les agents d'accueil, mettre en cohérence et urbaniser les différents e.services mis en œuvre.

**Présentation du profil de poste du chargé de développement numérique** (intégrant des éléments sur la formation initiale, les compétences requises - savoirs, savoir-faire, savoir-être -, l'expérience nécessaires...) :

**Formation initiale :**

- de Bac à Bac+2 dans le domaine de la communication et du secteur tertiaire

**Compétences requises :**

- Méthodologie en gestion et développement de projet,
- Connaissance des TIC dans les dimensions usages, services,
- Qualités relationnelles, d'écoute et bonne communication,
- Autonome, rigoureux et organisé,
- Aptitude au travail en équipe.

**Expérience**

- Connaissance de l'environnement social, territorial et institutionnel

**Eléments sur l'encadrement du chargé de développement numérique** (nom de son responsable... - en lien notamment avec l'organigramme fonctionnel qui doit être joint au présent dossier de candidature) :

Au sein de l'équipe des Systèmes et Technologies de l'Information, sous la responsabilité hiérarchique du chef de service.

**Eléments sur les modes d'organisation envisagés pour la mise en œuvre des missions du chargé de développement numérique** (localisation, répartition envisagée du temps de travail, mode d'organisation avec les partenaires ; en lien notamment avec la partie « 3. Partenariats ») :

Le temps de travail sera opportunément réparti entre les différentes missions, avec dans un premier temps, l'accent mis sur la mise en réseau des acteurs, la mise en place des partenariats, la préfiguration du Système d'information, la co-rédaction des cahiers des charges fonctionnels avec le Responsable des Systèmes et Technologies de l'Information.

La mise en place des partenariats étant une des missions du chargé de développement numérique, il est malaisé de préfigurer à cette heure les modes d'organisation.

**Date envisagée de démarrage des missions du chargé de développement numérique :**

01/10/2008

**Description des indicateurs d'évaluation (réalisation, résultats, impact) envisagés pour mesurer l'action du chargé de développement numérique :**

**Réalisation :**

- Plateforme technique multimodale d'information administrative
- Réseau de Visio-Conférence 1/1 déployé sur les 12 communes + point central intercommunal

**Résultats :**

- Rationalisation de la relation Citoyen/Administration
- Efficience accrue de l'action publique
- Modernisation de la Politique Publique Locale

**Impacts :**

- Ecologique, action sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre par la diminution des déplacements induits par les usages de la visio-conférence et la dématérialisation des démarches administratives
- Accroissement de la demande en Haut et Très-Haut Débit

**Existence d'un plan de formation au sein de la structure, et si oui description succincte de celui-ci :**

Non

**Présentation des besoins en formation, non couverts en interne, du chargé de développement numérique :**

- Méthodologie de conduite de projets transversaux

**Description des modalités d'implication envisagées du chargé de développement numérique dans les actions de la plateforme régionale de ressources pour le développement numérique des territoires :**

- Mutualisation des supports d'information et de communication
- Participation aux ateliers thématiques de la plateforme régionale
- Mutualisation des éléments de méthode mises en œuvre pour la coordination et la mise en œuvre des partenariats.

**3. PARTENARIATS (Nota Bene : les partenariats évoqués doivent être étayés si possible par des copies des courriers ou des projets de conventionnement avec les « ERIC associés » et/ou les collectivités et/ou les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI))**

**Éléments motivant, s'il y a lieu, l'établissement d'un partenariat entre les ERIC associés (qui peuvent être portés par des associations ou des collectivités) ou entre l'EPCI et les ERIC pour solliciter un soutien sur la création d'un poste de chargé de développement numérique :**

L'ERIC étant porté par l'EPCI, l'articulation EPCI/ERIC est donc de fait.

**Description du rôle du chargé de développement numérique dans les actions des différents ERIC associés et des modalités d'organisation envisagées :**

La mise en place des partenariats étant une des missions du chargé de développement numérique, il est malaisé de préfigurer à cette heure les modes d'organisation.

**Présentation détaillée des autres partenaires (associations ou collectivités non porteuses d'ERIC, organismes consulaires, etc.) du chargé de développement numérique pour la réalisation de ses missions (notamment dans le cadre d'une candidature en lien avec le programme Territoires Numériques) et description des modalités d'organisation envisagées :**

La mise en place des partenariats étant une des missions du chargé de développement numérique, il est malaisé de préfigurer à cette heure les modes d'organisation.

#### **4. ELEMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS**

**Quotité d'Equivalent Temps Plein du chargé de développement numérique : 1**

100%

**Description du type de contrat proposé au chargé de développement numérique (nature, durée...) :** Statutaire

**Montant annuel du salaire net versé au chargé de développement numérique (en € et en % du SMIC) :** 130 % du SMIC + Prime de fin d'année (100% SMIC)

**Description de la stratégie envisagée pour assurer la pérennisation du poste de chargé de développement numérique pendant et à l'issue de la phase de soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :**

Poste Pérenne, intégration à la FPT.

**Description des sources de financements mobilisées pour assurer progressivement la pérennisation du poste de chargé de développement numérique (en lien avec le budget et le plan de financement quadriennaux annexés au présent dossier de candidature) :**

Année 1 :

Dépenses : Salaire chargé SMIC + 30% + Prime Fin de d'année : **27538,69 €**

Recettes : PRE : **18 000 €**

Autofinancement : **9538,69 €**

Année 2 :

Dépenses : Salaire chargé SMIC + 30% + Prime Fin de d'année : **27538,69 €**

Recettes : PRE : **12 000 €**

Autofinancement : **15538,69**

Année 3 :

Dépenses : Salaire chargé SMIC + 30% + Prime Fin de d'année : **27538,69 €**

Recettes : PRE : **6 000 €**

Autofinancement : **21538,69**

Année N :

Dépenses : Salaire chargé SMIC + 30% + Prime Fin de d'année : **27538,69 €**

Recettes : Autofinancement : **27538,69**

## 5. RESUME DU PROJET (20 lignes environ) ET COMMENTAIRES EVENTUELS

Le projet « Au cœur du Service Public Local » de plateforme multimodale d'information administrative locale s'appuie sur une ressource humaine limitée utilisant des procédés technologiques mutualisés innovants.

Trois socles constitueraient ce dispositif :

1. Un système d'information et d'échanges mutualisé à disposition des agents territoriaux en charge de l'information et de l'accueil du public centralisant l'exhaustivité des services publics locaux. Un portail local d'information serait aussi disponible en ligne pour un accès direct des particuliers et des entreprises.
2. Un numéro de téléphone intercommunal unique (de type 3939 mis en place par l'état). Ce numéro permettrait en outre un accès direct aux services déconcentrés de la Communauté de Communes du Briançonnais par un standard direct (Technologie de voix sur IP)
3. La mise en réseau par vidéoconférence 1/1 (affichage en taille réelle de l'interlocuteur) des services communaux avec le point central de renseignement administratif intercommunal, créant ainsi une maison de services au public (dont la maison de l'emploi) en étoile.

Le recrutement du chargé de développement numérique E.Services présenté dans le cadre de ce projet s'inscrit dans une dynamique de modernisation des services publics où les Technologies de l'Information et de la Communication sont vecteurs d'innovation organisationnelle, de rationalisation des politiques publiques et de préservation environnementale.

La Communauté de Communes du Briançonnais est un EPCI qui conjugue ses compétences d'aménageur du territoire avec la mise en œuvre d'une stratégie pragmatique autour de e.services promus au sein d'un maillage fin d'espaces internet citoyen au plus proche de ses acteurs.

Enfin, l'organisation transversale de partenariats entre les services territoriaux (Régionaux, départementaux, intercommunaux, communaux) et les services déconcentrés de l'Etat en charge du Social et de l'emploi, contribuera une meilleure solidarité territoriale.

